



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Lieux historiques nationaux du Canada de

l'isthme de Chignectou

Fort-Beauséjour—Fort-Cumberland, Beaubassin,
Fort-Lawrence et Fort-Gaspereaux

Plan directeur

2018



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2018

PLAN DIRECTEUR LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA DE L'ISTHME DE CHIGNECTOU, 2018.

Copie papier : R64-528/2018F
978-0-660-25000-7

PDF : R64-528/2018F-PDF
978-0-660-24997-1

This publication is also available in English.

Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur les lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou, s'adresser au:

Lieu historique national du Canada du Fort-Beauséjour-Fort-Cumberland
111, chemin Fort-Beauséjour
Aulac (N.-B.) E4L 2W5
Tél. : 506-364-5080
fort.beausejour@pc.gc.ca
www.pc.gc.ca/beausejour

Lieux historiques nationaux du Canada de Beaubassin et du Fort-Lawrence
chemin Fort-Lawrence
Fort Lawrence (N.-É.) B4H 3Y5
Tél. : 506-364-5080
fort.beausejour@pc.gc.ca
www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/ns/beaubassin

Lieu historique national du Canada du Fort-Gaspereaux
chemin Fort-Moncton
Port Elgin (N.-B.) E4M 2Y6
Tél. : 506-364-5080
fort.beausejour@pc.gc.ca

Provenance des images de la page couverture
En haut, de gauche à droite : Nigel Fearon. Chris Reardon. Chris Reardon
Bas : Nigel Fearon

AVANT-PROPOS



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation appartiennent à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes et offrent des expériences canadiennes authentiques.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada de l'isthme de Chignectou vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver ce plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada de l'isthme de Chignectou.

Catherine McKenna

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

Recommandé par :

Daniel Watson
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*

Géraldine Arsenault
*Directrice
l'Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick
Parcs Canada*

RÉSUMÉ

L'isthme de Chignectou est le pont terrestre qui relie le Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Écosse. Avant de devenir une zone stratégique pour les puissances européennes en conflit, la région accueillait une collectivité mi'kmaw et constituait une plaque tournante commerciale depuis longtemps. Les lieux historiques nationaux du Canada (LHNC) de Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland, Beaubassin, Fort-Lawrence et Fort-Gaspereaux ont été désignés parce qu'ils témoignent des conflits qui existaient au 18^e siècle entre la France et l'Angleterre et de la lutte pour l'Amérique du Nord qui a suivi. Le LHNC de Beaubassin a été désigné en raison de l'important établissement acadien qui s'y trouvait. Parcs Canada reconnaît aussi les récits autochtones et leur accorde une grande valeur; ils sont intimement liés à l'importance passée et présente de ces lieux.

Aujourd'hui, les visiteurs peuvent s'initier à la riche histoire de ces lieux historiques nationaux en visitant les forts, les sites, les expositions et le musée. Au cours de la dernière décennie, le nombre de visiteurs de ces lieux a considérablement diminué et certaines menaces pèsent aussi sur les ressources archéologiques et les paysages historiques des lieux. Néanmoins, grâce à l'apport des intervenants locaux, des partenaires et des nations autochtones, Parcs Canada est bien placé pour résoudre ces problèmes et améliorer l'état des lieux historiques nationaux de Chignectou.

Le nouveau plan directeur vise à faire des lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou quatre destinations incontournables où l'histoire fascinante de la région est mise en valeur. Pour y arriver, le plan directeur propose trois stratégies clés :

- 1.0 Confirmer les lieux historiques nationaux du Canada de l'isthme de Chignectou comme étant des attractions touristiques incontournables de la région.

Cette stratégie cherche à tirer parti de la proximité et de la thématique connexe des lieux afin d'élaborer une approche commune et solidaire pour en faire la promotion et renouveler les expériences des visiteurs. Cette stratégie devrait avoir pour résultat une augmentation du nombre de visiteurs et une meilleure connaissance des lieux historiques nationaux, ainsi qu'une présentation mieux intégrée et plus étoffée de leur histoire.

- 2.0 Accroître la collaboration avec les gens qui valorisent les lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou.

Cette stratégie met l'accent sur la création de partenariats et de nouvelles approches qui permettront aux peuples autochtones de raconter leur propre histoire et aux intervenants locaux de contribuer à la protection des lieux et à la présentation des programmes.

- 3.0 Améliorer la gestion, la protection et la mise en valeur des ressources culturelles et naturelles des lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou.

La troisième stratégie vise à atténuer les menaces qui pèsent sur les ressources culturelles et naturelles des lieux afin d'assurer leur protection soutenue grâce à de pratiques exemplaires de gestion. Cette stratégie devrait améliorer l'intégrité commémorative des lieux.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	iii
RECOMMANDATIONS.....	v
RÉSUMÉ.....	vii
1.0 INTRODUCTION.....	1
2.0 IMPORTANCE DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DE CHIGNECTOU.....	4
3.0 CONTEXTE DE PLANIFICATION.....	4
4.0 VISION.....	5
5.0 STRATÉGIES CLÉS.....	5
6.0 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE.....	9

Cartes

Carte 1 : Contexte régional.....	2
Carte 2 : Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland, Beaubassin, Fort-Lawrence et Fort-Gaspereaux.....	3

1.0 INTRODUCTION

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés au monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que les générations d'aujourd'hui et de demain puissent en profiter. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

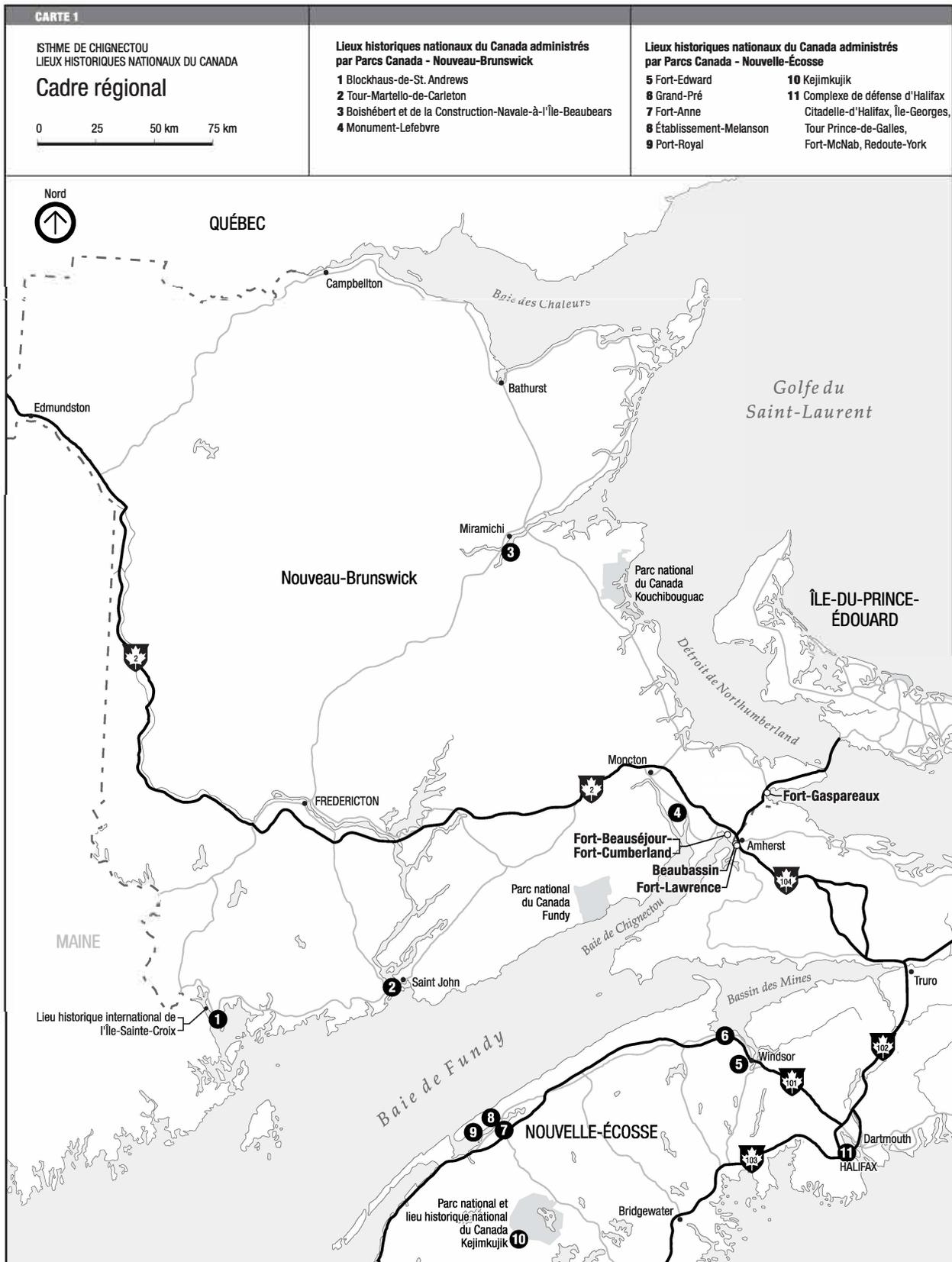
Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque lieu historique national administré par l'Agence. Le *Plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada de l'isthme de Chignectou*, une fois approuvé par la ministre responsable de Parcs Canada, permet d'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne, et décrit de quelle façon l'équipe de gestion des lieux historiques obtiendra des résultats mesurables à l'appui du mandat de l'Agence.

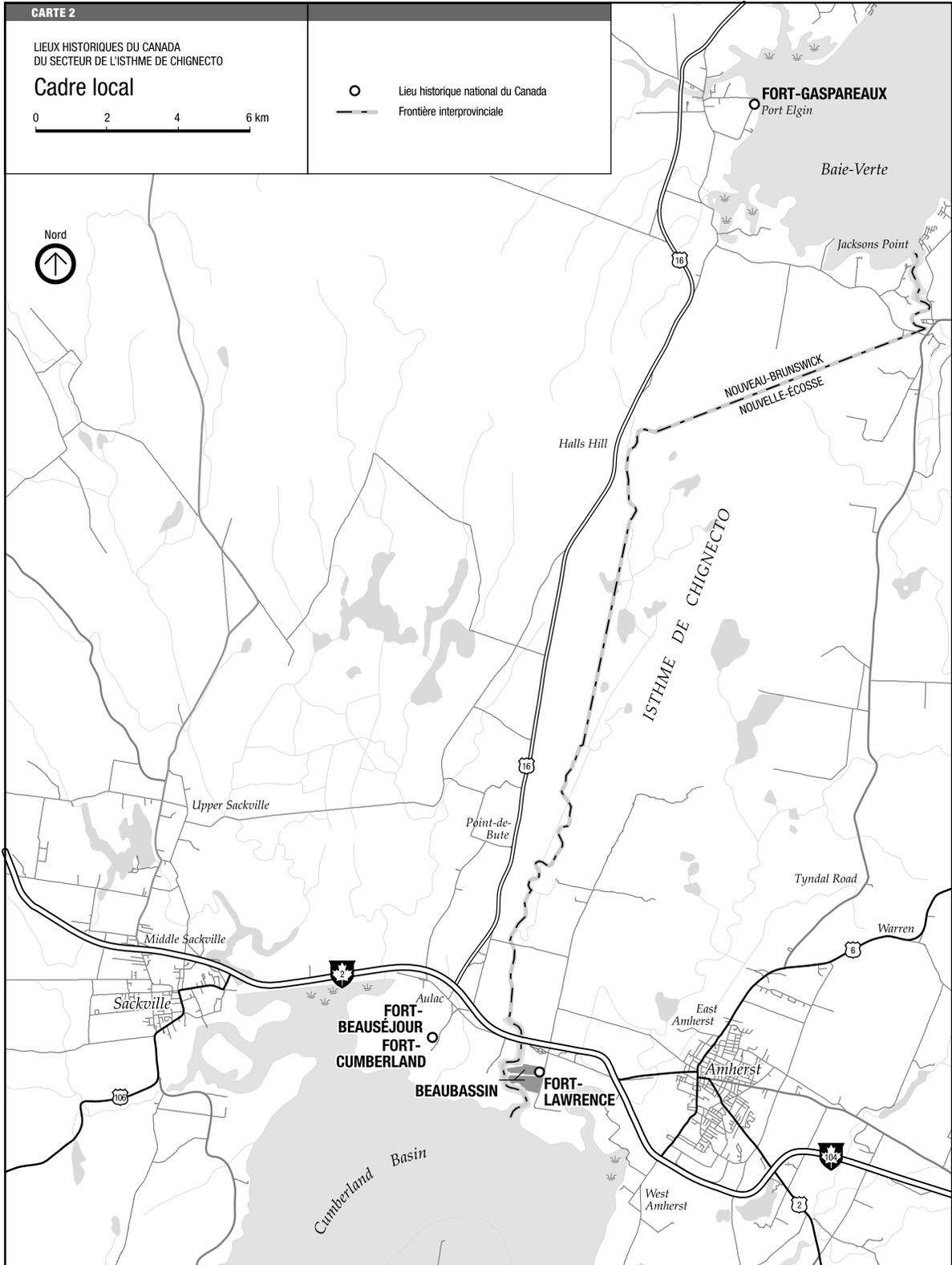
Le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada de l'isthme de Chignectou porte sur quatre lieux historiques distincts : Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland, Beaubassin, Fort-Lawrence et Fort-Gaspereaux. Cette approche commune de planification est fondée sur l'histoire et la thématique connexes des lieux, ainsi que sur leur proximité géographique sur l'isthme de Chignectou.

Les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public ont participé à la préparation de ce plan directeur, contribuant à établir l'orientation future de ces lieux historiques nationaux. Le plan donne une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation des lieux historiques de l'isthme de Chignectou en formulant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre afin d'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion des lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou dans les années à venir.



Carte 2 : Fort-Beauséjour-Fort-Cumberland, Beaubassin, Fort-Lawrence et Fort-Gaspareaux



2.0 IMPORTANCE DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DE CHIGNECTOU

Les quatre lieux historiques nationaux sur lesquels porte le plan directeur, qui sont liés par leur histoire et leur thématique, sont situés dans le district mi'kmaw de *Sikniktewaq*, le territoire ancestral non cédé des Mi'kmaq. Avant l'établissement des colonies et des forts européens, cette région était déjà un carrefour important pour le commerce traditionnel et les déplacements des Mi'kmaq.

Désigné en 1920, le lieu historique national du Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland, qui se trouve dans la réserve de biosphère de Fundy de l'UNESCO, revêt une grande importance nationale en raison du rôle qu'il a joué au milieu du 18^e siècle dans la protection des intérêts stratégiques de l'isthme de Chignectou lors de la lutte entre Français et Anglais pour le contrôle de l'Amérique du Nord. Entre 1755 et 1762, des Acadiens y étaient rassemblés en prévision de la déportation, et, en 1776, le fort a permis de disperser une offensive militaire en Nouvelle-Écosse pendant la Révolution américaine.

Désigné en 2005, le lieu historique national de Beaubassin est d'importance nationale, car là se trouvait une colonie acadienne d'importance sur l'isthme de Chignectou qui a joué un rôle déterminant lors de la lutte géopolitique entre les empires français et britanniques au cours des 17^e et 18^e siècles.

Désigné en 1923, le lieu historique national du Fort-Lawrence, qui se situe dans les limites du lieu historique national de Beaubassin, est d'importance nationale, car il a été érigé par les troupes britanniques pour défendre l'isthme de Chignecto, pour être abandonné en 1756 après la prise du Fort-Beauséjour en 1755.

Désigné en 1920, le lieu historique national du Fort-Gaspereaux, rebaptisé Fort-Monckton lorsqu'il est tombé aux mains des Britanniques après la chute du Fort-Beauséjour, est d'importance nationale en raison du rôle qu'il a joué dans la lutte entre la France et la Grande-Bretagne pour l'Amérique du Nord dans les années 1750.

3.0 CONTEXTE DE PLANIFICATION

Lors de la planification du futur des lieux historiques nationaux, il faut tenir compte de l'état des sites, des enjeux et des possibilités qui les entourent, ainsi que de la relation entre les partenaires et les intervenants clés et leurs intérêts. Voici quelques-uns des sujets qui ont orienté l'élaboration du présent plan directeur.

Le dernier plan directeur déposé pour le lieu historique national du Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland, qui comprenait le Fort-Gaspereaux, date de 1997. Une révision complète et l'élaboration d'un nouveau plan directeur, qui comprend la proposition d'une vision et de nouvelles stratégies sont prévues par la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*.

Entre 2010 et 2014, le nombre de visiteurs au lieu historique national du Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland a diminué de 25 % au cours des mois de juillet et d'août. Le lieu a été transformé en un lieu autoguidé et, en 2012, la saison d'ouverture a été réduite. L'emplacement géographique stratégique et la présence d'une base solide d'intervenants passionnés offrent des possibilités qui permettront d'accroître le nombre de visiteurs et améliorer leur expérience.

Des menaces pèsent sur les ressources archéologiques et le paysage culturel situés dans la forêt et les zones de végétation dense qui font partie du lieu historique du Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland. De plus, l'interprétation de l'occupation britannique du site est insuffisante. Plus encore, les ressources *in situ* du lieu historique national du Fort-Gaspareaux sont menacées par l'érosion et les ondes de tempêtes, la croissance accrue de la végétation, le vol des artefacts et le vandalisme. Il est possible de réduire les menaces qui pèsent sur ces ressources culturelles par la conception d'outils et de programmes de surveillance et de gestion appropriés.

Finalement, la région est riche d'une histoire autochtone que les outils d'interprétation qui existent actuellement ne peuvent transmettre de façon satisfaisante. Il y a là une possibilité de partager l'histoire des peuples autochtones de la région de l'isthme de Chignectou, ce qui favoriserait la création de relations solides avec et entre les collectivités, la diversification de l'offre au visiteur sur le lieu et l'atteinte de nouveaux publics.

4.0 VISION

L'énoncé de vision qui suit décrit la situation future que nous souhaitons dans quinze à vingt ans pour les quatre lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou.

Les visiteurs de partout au Canada et d'ailleurs admirent le paysage à couper le souffle de l'isthme de Chignectou et sa vaste étendue de terres endiguées. Ils sont impressionnés par les quatre destinations incontournables qui leur proposent un éventail d'expériences révélatrices et de possibilités d'apprentissage.

Situé sur les terres ancestrales non cédées du peuple mi'kmaw, le Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland est reconnu comme la porte d'entrée vers un univers de découvertes inspirantes sur la thématique commune des lieux de Beaubassin, du Fort-Lawrence et du Fort-Gaspareaux. Un nombre croissant de visiteurs plongent dans l'histoire fascinante de la région grâce à des expériences d'interprétation évocatrices. Au fil de leur exploration des lieux historiques, les visiteurs sont touchés par les récits relatant la voie de commerce stratégique et le centre d'activité des autochtones que représentait cet endroit avant l'arrivée des colonies, la présence d'établissements acadiens prospères et la rivalité croissante entre les empires britanniques et français pour contrôler l'Amérique du Nord.

La participation active des peuples autochtones, des communautés, des partenaires et des intervenants nourrit un sentiment de fierté et d'attachement pour ces endroits uniques. La gestion rigoureuse des ressources naturelles et culturelles de chacun des lieux historiques permet d'assurer leur protection continue et leur mise en valeur au sein du réseau de trésors nationaux de Parcs Canada.

5.0 STRATÉGIES CLÉS

Les stratégies clés reposent sur des approches de gestion globales qui orienteront les activités de gestion au cours des dix prochaines années, en vue de la concrétisation de la vision des lieux historiques nationaux. Chaque stratégie clé est accompagnée d'objectifs et de cibles correspondants. Les cibles visent à mesurer l'atteinte des objectifs au cours de la période de mise en œuvre.

Stratégie clé 1 : Confirmer les lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignecto comme étant des attractions incontournables de la région.

Cette stratégie vise à attirer les visiteurs aux quatre lieux historiques nationaux. Les lieux sont situés à des endroits stratégiques le long de la route Transcanadienne, ce qui constitue un avantage de taille pour attirer les visiteurs éventuels. La proximité des lieux et leur thématique commune permettent de mettre en place une approche commune en vue de promouvoir et de créer une expérience globale et significative pour le visiteur, le Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland leur servant de porte d'entrée.

La stratégie vise à :

- augmenter la fréquentation;
- diversifier les marchés et accroître les marchés cibles;
- renouveler et diversifier les expériences et répondre aux attentes changeantes des visiteurs;
- mieux faire connaître les lieux historiques nationaux.

Objectif 1.1 : Le nombre de visites aux lieux historiques nationaux a augmenté.

Cibles

1. Au plus tard en 2025, le nombre d'entrées annuelles payantes au lieu historique national du Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland aura augmenté de 21 %, soit une augmentation totale de 1 250 visiteurs, grâce à des efforts de promotion accrus et des expériences sur les lieux renouvelées et réalisées avec des partenaires et des intervenants.
2. Au plus tard en 2025, le nombre de jeunes familles et de jeunes adultes (Milléniaux et jeunes des milieux urbains) fréquentant les lieux historiques nationaux a augmenté de 10 %, et le nombre de visiteurs des peuples autochtones a augmenté d'autant.

Objectif 1.2 : De nouvelles expériences intégrées et équilibrées sur le plan culturel mettant de l'avant différentes perspectives historiques sont offertes sur les lieux historiques nationaux.

Cibles

1. Au plus tard en 2021, les quatre lieux historiques nationaux sont interreliés sur les plans thématique et historique grâce à des expériences diverses.
2. Au plus tard en 2021, l'histoire de l'utilisation et de l'occupation des terres par les autochtones et l'histoire de l'occupation britannique ont été étoffées, entraînant une présentation plus équilibrée dans les lieux historiques nationaux de Chignectou.
3. Au plus tard en 2021, au moins un événement d'envergure est organisé annuellement, en collaboration avec un tiers, à l'un des lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou.

Objectif 1.3 : Les lieux historiques nationaux sont mieux connus du public.

Cibles

1. Chaque année, les médias font un minimum de quatre demandes ou couvertures positives à au moins un lieu historique national.
2. Au plus tard en 2021, la fréquentation des pages Web des lieux historiques nationaux a augmenté de 20 %.

Stratégie clé 2 : Accroître la collaboration avec les gens qui valorisent les lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou.

Cette stratégie met l'accent sur la création de relations avec les peuples autochtones, les organisations locales et les personnes qui valorisent les lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou. Les lieux peuvent compter sur une base d'intervenants passionnés dont l'engagement favorise leur protection continue tout comme il permet d'enrichir l'offre aux visiteurs et de rejoindre de nouveaux publics.

La stratégie vise à :

- accroître le rôle et la présence des peuples autochtones et à cultiver des approches et des occasions leur permettant de partager leur histoire sur les lieux historiques nationaux;
- renforcer les partenariats avec les autres collectivités et intervenants locaux.

Objectif 2.1 : La présence et la participation des collectivités autochtones aux lieux historiques nationaux se sont accrues.

Cibles

1. Au plus tard en 2020, au moins un protocole d'entente est signé entre Parcs Canada et un partenaire autochtone local afin d'encadrer la collaboration concernant des événements ainsi que la mise en valeur et la recherche à au moins un lieu historique national.
2. Au plus tard en 2020, au moins un événement annuel célébrant le patrimoine autochtone est organisé à un lieu historique national, en partenariat avec des partenaires autochtones, où des récits sont élaborés et racontés en collaboration avec et par les peuples autochtones.
3. Étant conscient des lacunes qui existent en matière de connaissances relatives à l'histoire et à la culture des Autochtones de la grande région qui comprend les lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou, Parcs Canada collaborera avec les nations autochtones et d'autres partenaires pour élaborer une étude sur le savoir autochtone au cours de la période de mise en œuvre de ce plan directeur.

Objectif 2.2 : Des partenariats solides sont établis avec les collectivités locales, les groupes d'intérêt et les intervenants.

Cibles

1. Parcs Canada et les peuples autochtones locaux sont les hôtes d'au moins une rencontre annuelle où les intervenants peuvent échanger de l'information.

2. Au plus tard en 2025, deux nouveaux partenariats facilitant la conception et la mise en valeur des programmes, des événements et de la recherche ont été établis.

Stratégie clé 3 : Améliorer la gestion, la protection et la présentation des ressources culturelles et naturelles des lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou.

Cette stratégie se concentre sur des outils et des programmes variés qui permettent d'atténuer les menaces et d'assurer la protection des ressources culturelles et naturelles, soit l'intégrité commémorative des lieux, pour les générations futures.

La stratégie vise à :

- améliorer l'état des ressources culturelles;
- encourager la conception d'outils et de programmes plus actuels permettant une gestion appropriée des ressources culturelles et naturelles.

Objectif 3.1 : Les ressources culturelles sont en meilleur état.

Cible

1. Au plus tard en 2025, la totalité des biens en ressources culturelles est dans un état variant de passable à bon.

Objectif 3.2 : Des outils et des programmes sont conçus en vue d'assurer une gestion exemplaire continue des ressources culturelles et naturelles.

Cibles

1. Au plus tard en 2023, les quatre lieux historiques nationaux sont dotés d'énoncés d'intégrité commémorative qui comportent des perspectives autochtones.
2. Au plus tard en 2023, des pratiques de gestion exemplaire ont été adoptées pour la gestion de la végétation et des ressources naturelles et culturelles. Les principes autochtones de Netukulimk (préservation et conservation) et d'Etuaptmumk (double regard) ont commencé à être documentés et appliqués dans la planification et la gestion des ressources.

6.0 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010)*, tous les plans directeurs doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale stratégique (EES). L'objectif d'une EES est d'intégrer des facteurs environnementaux lors de l'élaboration de politiques publiques, de plans et de propositions de programmes pour appuyer une prise de décisions respectueuses de l'environnement. Chaque projet entrepris dans le but d'atteindre les objectifs des énoncés de gestion sur un lieu sera examiné de façon distincte afin de déterminer si une évaluation des impacts est requise selon la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* ou des textes législatifs subséquents.

La présente EES a porté sur les terres situées à l'intérieur des limites des quatre lieux historiques nationaux. La période visée était la décennie qui commence à la date où le plan devrait entrer en vigueur. En plus des ressources naturelles, les principales composantes environnementales des lieux comprennent l'utilisation de l'habitat par les oiseaux migrateurs pour nicher, et la présence avérée ou potentielle de plusieurs espèces préoccupantes :

Lieu historique national du Fort-Beauséjour–Fort-Cumberland :

- hibou des marais;
- éventuellement une espèce ou plus de chauves-souris inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)* comme étant en voie de disparition.

Lieu historique national de Beaubassin :

- Trois espèces préoccupantes qualifiées de menacées par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC), mais non incluses dans la LEP : le goglu des prés, la sturnelle des prés et l'hirondelle rustique.

Des stratégies et des objectifs énoncés dans le plan directeur pourraient éventuellement entraîner des effets négatifs sur l'environnement. Les objectifs et cibles liées à l'augmentation du nombre de visiteurs et l'utilisation des lieux pour des événements pourraient plus particulièrement endommager les ressources culturelles. La stratégie « Améliorer la gestion, la protection et la présentation des ressources culturelles et naturelles des lieux historiques nationaux de l'isthme de Chignectou » pourrait indirectement causer des effets indésirables. Par exemple, des travaux effectués avec de la machinerie seront nécessaires pour réparer certains murs, et de la végétation sera coupée en vue de conserver et d'améliorer l'état des ressources culturelles. De manière générale, parmi les effets indésirables potentiels il pourrait y avoir des dommages aux ressources culturelles comme les bâtiments ou les autres structures et éléments paysagers, une augmentation du risque lié à la collecte ou au vandalisme de ressources archéologiques, des dommages aux ressources naturelles causés par le piétinement, des besoins d'eau croissants et la production de déchets. Les autres effets négatifs possibles concernent les espèces qui cachent leur nid dans la végétation pour les protéger des prédateurs. Ces effets peuvent toutefois être limités par l'entretien et l'évaluation continue des bâtiments et des autres ressources culturelles, l'utilisation d'affichage ou de programmation pour guider les visiteurs sur les lieux, et une gestion de la fréquentation dans les zones vulnérables. Les effets potentiels des projets liés à la conservation et à la protection des ressources culturelles peuvent être limités en respectant les lignes directrices existantes, et en procédant à une évaluation d'impact d'un projet au besoin.

Le public et les peuples autochtones ont été consultés à propos du plan directeur et du résumé de l'EES en février et en mars 2016. Des lettres officielles ont été envoyées aux quinze collectivités des Premières Nations du Nouveau-Brunswick, aux treize collectivités

des Premières Nations de la Nouvelle-Écosse, au bureau de négociation Kwilmu'kw Mawklusuaqn (KMK) qui représente les collectivités mi'kmaw de la Nouvelle-Écosse, et au Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Incorporated (MTI), qui représente les collectivités mi'kmaw du Nouveau-Brunswick. Aucune inquiétude n'a été soulevée par cette EES. De nombreuses suggestions visant les opérations, qui ne sont pas intégrées dans le plan directeur actuel, ont été formulées au cours des consultations. Les gestionnaires des lieux prendront ces suggestions et ces idées en considération lors de la planification de leur saison d'activité.

Le plan appuie le 12e objectif de la Stratégie fédérale de développement durable 2016-2019, « Rapprocher les Canadiens de la nature ». La mise en œuvre du plan directeur ne devrait entraîner aucun effet négatif important sur l'environnement.